DOSSIER ADHESION - SAISON 2021-2022

Chers futurs licenciés,
Le dossier d'inscription se compose à la fois de **documents numériques** et **physiques**. Le présent dossier d'adhésion est la première étape de réalisation de votre licence, merci de nous retourner les documents suivants **complétés et signés** :

Documents à remettre au club :

- ☐ La fiche de renseignement pour l'adhésion au club
- ☐ L'autorisation parentale du club (mineurs)
- ☐ L'engagement au respect de la Charte du club
- ☐ Le règlement (chèques à l'ordre du HBC Pornic, paiement en 3 fois acceptés avec encaissement à partir de Septembre)

Documents à préparer pour l'inscription fédérale en ligne :

- ☐ Certificat médical (pour les majeurs ne disposants pas d'un certificat postérieur au 01/05/2018)
- ☐ L'attestation de questionnaire de santé (pour les mineurs et pour les majeurs disposants d'un certificat médical postérieur au 01/05/2018)
- ☐ L'autorisation parentale FFHB (mineurs)
- ☐ L'attestation d'honorabilité (+ de 16ans)
- ☐ Une photo d'identité
- ☐ Une pièce d'identité

SERONT UNIQUEMENT TRAITÉS LES DOSSIERS COMPLETS

Dossier à remettre :

- A l'encadrant de votre catégorie
- Aux permanences indiquées sur le site du club
- Par courrier ou dépôt à la maison des associations : HBCP – Maison des Associations – 4 rue de Lorraine – 44210 PORNIC

Rappel procédure de la licence :

1. Dépôt du dossier complet
2. Le club vérifie le dossier et déclenche l'envoi du mail d'inscription fédérale en ligne
3. Vous recevez un mail de FFHANDBALL/GESTHAND (vérifier dans spams/indésirables) avec un lien internet, vous devez finaliser la licence en **vérifiant** ou renseignant les infos demandées et en téléversant un à un les justificatifs demandés (Certificat médical ou attestation questionnaire de santé, pièce d'identité, photo d'identité, autorisation parentale FFHB pour les mineurs, attestation d'honorabilité pour les plus de 16ans)
4. Le club vérifie votre saisie et valide votre licence, en cas d'erreur un mail vous sera renvoyé et vous devrez refaire l'étape 3
5. Vous recevez un mail de FFHANDBALL/GESTHAND avec votre licence en pièce jointe (validation fédérale qui peut prendre plusieurs jours)

TARIFS

Année de naissance	Age	Tarifs 20-21	Tarif 21-22 Création	Tarif 21-22 Renouvellement
2016 et après	3 à 5 ans	85 €	50 €	25 €
2015 à 2009	6 à 12 ans	115 €	60 €	30 €
2008 à 2005	13 à 16 ans	135 €	70 €	35 €
2004 et 2003	17 et 18 ans	145 €	80 €	40 €
2002 et avant	+18 ans	175 €	100 €	50 €
Loisir	+16 ans	100 €	60 €	30 €
Dirigeant	+16 ans	10 €	10 €	10 €

Les efforts combinés de la fédération, de la ligue, du comité et du club nous permettent de vous proposer ce tarif incitatif pour reprendre le sport après deux saisons tronqués.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS POUR L'ADHESION AU CLUB

NOM :…… PRENOM :……

DATE DE NAISSANCE : …../…../…….. LIEU DE NAISSANCE :…… DPT : ……

ADRESSE : ……

……

Code Postal :…….. Ville :……

Tel Fixe :…… Tel Portable :……

EMAIL (Obligatoire et à jour pour l'inscription et la communication club) :

……

☐ J'autorise le club à publier tout document (photo, vidéo, etc.) sur lequel je (où mon enfant) peux(t) apparaitre (presse, site internet du club, etc.)

Particularités médicales devant être connues des encadrants : ……

……

Autres renseignements pouvant être utiles en cas d'hospitalisation : ……

……

PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE

NOM :…… PRENOM :……

Tel Fixe :…… Tel Portable :……

NOM :…… PRENOM :……

Tel Fixe :…… Tel Portable :……

AUTORISATION PARENTALE DU CLUB

Je soussigné(e) (Non Prénom du représentant légal) :.....

Agissant en qualité de : ☐ Mère ☐ Père ☐ Tutrice ☐ Tuteur

de l'enfant ..... , déclare :

Avoir pris connaissance que l'enfant sera amené à effectuer des déplacements hors de la commune de Pornic pour participer aux rencontres sportives, amicales ou entrainements et dans ce cas il sera confié à des adultes assurant l'encadrement et désignés par le club. De ce fait j'autorise l'enfant cité ci-dessus à être transporté en voiture par des parents (ou autres représentants légaux) de joueurs.

Signature du représentant légal :

ATTESTATION D'HONORABILITÉ

Dans le cadre de l'engagement fédéral visant à renforcer son dispositif de prévention des déviances, notamment sexuelles et de protection de l'intégrité des pratiquants, il est demandé aux clubs la production d'attestation d'honorabilité pour les adultes licenciés exerçant les fonctions suivantes : les encadrants rémunérés ou bénévoles visés par l'article L. 212-1 du code du sport, les dirigeants des associations sportives ou exploitants d'EAPS visés par l'article L. 322-1 du code du sport, les encadrants médicaux, les arbitres, les juges de tables de marques, les candidats à une formation diplômante ou certifiante dispensée sous l'égide de la Fédération, d'une ligue ou d'un comité, les bénévoles ou salariés autres que les éducateurs sportifs licenciés en contact direct avec des mineurs.

Notre club se voulant un club associatif, il peut être demandé à chaque adhérant de remplir une fonction de bénévolat auprès des mineurs (encadrement, table, transport, …). Par conséquent, il est nécessaire que nos adhérents de plus de 16ans produisent cette attestation.

ENGAGEMENT AU RESPECT DE LA CHARTE DU CLUB

(**Note :** La charte du club se situe ci-après, elle n'est pas à imprimer et est consultable sur le site du club)

Je soussigné ....., reconnaît avoir lu et accepte les engagements de la charte du HBC PORNIC.

A ....., Le .....

Licencié(e) :
(Lu et approuvé)

Parent ou responsable légal :
(Lu et approuvé)

CHARTE DU CLUB

Pour le bon fonctionnement du club, le bureau du HBC PORNIC a mis en place une charte pour chaque licencié adulte, licencié jeune et ses parents ou son responsable légal.

1ERE PARTIE : L'ENGAGEMENT DU JOUEUR(SE), ADULTE, JEUNE ET DE SES PARENTS, A PARTICIPER A LA VIE DU CLUB.

1 - Le code du joueur(se) jusqu'à 10 ans

Les commandements ci-après tu suivras :

- mes parents me déposent au gymnase, suffisamment tôt, pour que je sois prêt au moins 5 minutes avant le début de l'entraînement
- je fais de chaque rencontre sportive, où le jeu prime sur l'enjeu, un moment privilégié de sport et de plaisir
- je me conforme aux règles et à l'esprit de l'école de Handball
- je respecte mes partenaires, adversaires, coaches, arbitres et moi-même dans mes actes et mes paroles (refuser toute méchanceté, violence et discrimination)
- j'accepte les décisions de l'arbitre
- je respecte le travail de ceux qui me permettent la pratique du Handball (entraîneurs, accompagnateurs, bénévoles). Je participe au rangement du matériel avec mon entraîneur
- je respecte l'environnement, le matériel et les infrastructures communales, vestiaires mis à ma disposition
- je viens en tenue de sport, avec ma bouteille d'eau
- je reste digne dans la victoire comme dans la défaite
- j'aide chacun par ma présence, mon expérience, ma compréhension et mon fair-play sur le terrain
- je dois prévenir l'entraineur en cas d'absence
- je suis un ambassadeur du Handball, en aidant à faire respecter autour de moi les principes ci-dessus

2 - Le code du JOUEUR de 11 à 17 ans inclus

Entraînement

- je viens à l'entraînement et prévois ma tenue de sport (short, tee-shirt, chaussettes hautes, chaussures de salle, mon ballon et de quoi m'hydrater) en évitant les bijoux,
- je préviens mon entraîneur de mon absence à l'entraînement,
- je dois accepter les critiques et observations des entraîneurs et managers, seuls juges en capacité à diriger l'entraînement ou manager un match,
- je respecte les règles essentielles de politesse, mes coéquipiers(ères) et les consignes de mon entraîneur,
- je prends soin du matériel avec lequel je m'entraîne,
- je prends soin des infrastructures mises à ma disposition par la commune (il est strictement interdit de mettre de la colle),
- je participe au rangement du matériel avec mon entraîneur.

Match

- je préviens lorsque je ne peux pas venir au match, au moins 8 jours avant la date (sauf cas de force majeurs),
- j'écoute les consignes de mon coach et non ceux d'une autre personne (parents, public),
- l'arbitre fait partie du jeu et donc j'accepte toutes ses décisions,
- je respecte mes adversaires, je reste fair-play et je les salue en fin de match, quel que soit mon état d'esprit,
- lorsque l'arbitre me sanctionne d'une faute technique ou disqualifiante, l'intégralité de la somme facturée au club par la ligue de Handball est à la charge de mes parents. Tant que l'intégralité de l'amende n'est pas réglée, je reste temporairement suspendu par le club,
- je range mon maillot dans le sac prévu à cet effet. Je m'assure que le sac de maillots sales soit déposé à l'endroit prévu pour que ceux-ci soient lavés,
- je participe aux manifestations organisées par le club, en tant que bénévole,
- je peux assurer, la table de marque (chronométreur ou marqueur), arbitrer
- je participe à la vie du club (soirée dansante, loto, etc.) dans la mesure de mes possibilités,
- je viens encourager les autres équipes dans la mesure de mes possibilités, car, si j'apprécie que l'on vienne me voir et me supporter, je dois agir de même avec les autres,
- je supporte positivement les autres équipes, dans le respect du jeu, des arbitres et des adversaires,
- quand je prends des engagements, vis à vis du club, je respecte mes engagements (ex : jeunes arbitres).

3 - Le code des PARENTS

Match

- je m'engage à assurer les déplacements de l'équipe de mon enfant qui sont planifiés par le parent référent de l'équipe,
- je supporte positivement les équipes dans le respect du jeu, des arbitres et des adversaires,
- je préviens impérativement l'entraîneur en cas de retard ou d'absence,
- j'informe l'entraîneur ou un dirigeant de toutes difficultés (coordonnée sur le site),
- je dois accepter le choix des entraîneurs et des managers, seuls juges à capacité à diriger.

Entraînement

- je m'assure que mon enfant est bien présent à l'entraînement et aux matchs,
- je m'assure de la présence de l'entraîneur, à la salle,
- je viens à l'heure chercher mon enfant.

Vie de club

- je participe à la vie du club en offrant mon aide lors des manifestations,
- je consulte régulièrement le site du club pour me tenir informé de toutes les activités du club.

4 - Le code de l'ADULTE : licenciés de 18 et plus

Entraînement

- je viens à l'entraînement et prévoit ma tenue de sport et de quoi m'hydrater,
- je préviens mon entraîneur de mon absence à l'entraînement,
- je dois accepter les critiques et observations des entraîneurs et managers, seuls juges en capacité à diriger l'entraînement ou manager un match,
- je respecte les règles essentielles de politesse, mes coéquipiers (ères) et les consignes de mon entraîneur,
- je prends soin du matériel avec lequel je m'entraîne,
- je prends soin des infrastructures mises à ma disposition par la commune (il est strictement interdit de mettre de la colle,
- je participe au rangement du matériel avec mon entraîneur.

Match

- je préviens lorsque je ne peux pas venir au match dès que possible,
- l'arbitre fait partie du jeu et donc j'accepte toutes ses décisions,
- Je respecte mes adversaires, je reste fair-play et je les salue en fin de match, quel que soit mon état d'esprit,
- lorsque l'arbitre me sanctionne d'une faute technique ou disqualifiante, l'intégralité de la somme est à ma charge. Tant que l'intégralité de mon amende n'est pas réglée, je reste temporairement suspendu par le club,
- je range mon maillot dans le sac prévu à cet effet. Je m'assure que le sac de maillots sales soit déposé à l'endroit prévu pour que ceux-ci soient lavés,
- je participe avec mon véhicule personnel aux déplacements de mon équipe.

Vie du club

- je dois assurer les permanences de salle (table de marque et arbitrage) en fonction du planning établi pour la saison,
- je participe dans la mesure de mes possibilités à la vie du club (loto, soirée, etc.) car je fais partie d'une association et j'en suis membre,
- je me dois de prendre toutes les informations (horaires des matchs etc.), sur le site du club,
- je viens encourager les autres équipes dans la mesure de mes possibilités, car, si j'apprécie que l'on vienne me voir et me supporter, je dois agir de même avec les autres,
- je supporte positivement les équipes, dans le respect du jeu, des arbitres et des adversaires. Informations communes à tous (jeunes, parents et adultes),
- je dois faire en sorte de renouveler ma licence le plus tôt possible,
- je me dois de participer à l'Assemblée générale de mon club,
- je me dois de m'informer sur la vie du club, en consultant régulièrement le site du club,
- je me dois, à chaque fin de saison de restituer au club le matériel prêté (ballon, maillots, etc.),
- pour tout déplacement en minibus, je me dois de respecter le code de la route, - en tant que passager du minibus, je me dois de respecter et faire respecter la propreté de celui-ci et d'empêcher toutes dégradations.

2EME PARTIE : LES SANCTIONS

Seront immédiatement sanctionnés :

- toutes dégradations sans aucune exception (matériel, installations sportives, véhicule etc.),
- le non-respect de tous les acteurs du Handball (bénévoles, dirigeants, entraîneurs, managers, parents accompagnateurs, arbitres, jeunes arbitres, adversaires, spectateurs, etc.),
- le refus de jouer dans l'équipe composée par l'entraîneur sans raison valable,
- toute absence à un match non signalée à l'entraîneur, au moins 8 jours avant, sauf cas de force majeur,
- le matériel mis à disposition par le club, non rendu, au dernier entraînement de la saison (ballons, maillots etc.),
- les joueurs ou joueuses, conducteurs responsables du forfait de leur équipe par leurs absences injustifiées,
- toutes infractions au code de la route, avec un véhicule mis à disposition, seront répercutées à la personne responsable (amende, retrait de points, etc.).

3EME PARTIE : APPLICATION DES SANCTIONS

Les membres du conseil d'administration du HBC PORNIC, seront seuls garants de l'application de cette charte de bonne conduite et seront habilités à prendre les sanctions sportives et financières à l'encontre des licenciés. Le conseil d'administration se regroupera dans les meilleurs délais pour fixer les sanctions sportives et financières et statuer à chaque litige ou réclamation qui lui seront soumis.

Pour toutes raisons personnelles et particulières qui ne vous permettent pas d'appliquer cette charte dans sa globalité, le Président du club, est à votre écoute en toute confidentialité.

La présidence et le conseil d'administration du club

CERTIFICAT MÉDICAL

(Article L231-2 du code du sport)

Je soussigné(e), docteur

certifie avoir examiné ce jour ◯ M. ◯ Mme

né(e) le *(jj/mm/aaaa)* :

et n'avoir décelé aucune contre-indication à la pratique sportive en compétition ou en loisir.

Date *(jj/mm/aaaa)* :

Signature et tampon du praticien
obligatoires

Données morphologiques facultatives communiquées pour permettre une analyse globale fédérale anonymée :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL
1, rue Daniel-Costantini, CS 90047
94046 CRÉTEIL Cedex
T. +33 (0)1 56 70 72 72
F. +33 (0)1 56 70 73 00
ffhb@ffhandball.net
www.ffhandball.fr
Association loi 1901 - N° Siret : 784.544.769.00044 / N° APE : 9319 Z

ATTESTATION - QUESTIONNAIRE DE SANTÉ
pour le renouvellement de ma licence Handball
(ne concerne que les licenciés majeurs)

Dans le cadre de la demande de renouvellement de ma licence auprès de la FFHandball, je soussigné atteste avoir rempli le Questionnaire de santé fixé par arrêté du ministre chargé des sports daté du 20 avril 2017 et publié au *Journal officiel* du 4 mai 2017.

Dans le respect du secret médical, je conserve strictement personnel ledit questionnaire et m'engage à remettre la présente attestation au club au sein duquel je sollicite le renouvellement de ma licence.

Conformément aux dispositions de l'article D. 231-1-4 du Code du sport,

☐ J'ai répondu NON à chacune des rubriques du questionnaire

dans ce cas : je transmets la présente attestation au club au sein duquel je sollicite le renouvellement de ma licence

☐ J'ai répondu OUI à une ou plusieurs rubriques du questionnaire

dans ce cas : je suis informé que je dois produire à mon club un certificat médical datant de moins de 6 mois et attestant l'absence de contre-indication à la pratique du handball

Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions réglementaires de la FFHandball relatives au certificat médical (article 30.2 des règlements généraux et articles 9 à 16 du règlement médical), disponibles dans l'Annuaire sur le site Internet de la fédération).

Nom et prénom :

Date *(jj/mm/aaaa)* :

Signature :

Fait à :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL
1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 94046 CRÉTEIL Cedex | T. +33 (0)1 56 70 72 72 F. +33 (0)1 56 70 73 00 | ffhb@ffhandball.net www.ffhandball.fr
Association loi 1901 · N° Siret : 784.544.769.00044 / N° APE : 9319 Z

Arrêté du 20 avril 2017 relatif au questionnaire de santé exigé pour le renouvellement d'une licence sportive

Le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports,
Vu le code du sport, notamment ses articles L. 231-2 à L. 231-2-3 et D. 231-1-1 à D. 231-1-5,

Annexe II-22 (Art. A. 231-1) du Code du sport

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé " QS-SPORT "

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

RÉPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON. **Durant les douze derniers mois :**	**OUI**	**NON**
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	☐	☐
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐
À ce jour :		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐
NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.		

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ POUR LE LICENCIÉ MINEUR

Dans le cadre de la demande de ma licence auprès de la FFHandball *, je soussigné atteste avoir rempli le Questionnaire de santé ci-après.

Dans le respect du secret médical, je conserve strictement personnel ledit questionnaire et m'engage à remettre la présente attestation au club au sein duquel je sollicite ma licence.

☐ J'ai répondu NON à chacune des rubriques du questionnaire

dans ce cas : je transmets la présente attestation au club au sein duquel je sollicite le renouvellement de ma licence

☐ J'ai répondu OUI à une ou plusieurs rubriques du questionnaire

dans ce cas : je suis informé que je dois produire à mon club un certificat médical datant de moins de 6 mois et attestant l'absence de contre-indication à la pratique du handball

Nom et prénom du licencié mineur :

Date *(jj/mm/aaaa)* :
Fait à :

Signature :

Attestation du représentant légal :

Nom et prénom du représentant légal :

Date *(jj/mm/aaaa)* :
Fait à :

Signature :

** Questionnaire applicable dans le cadre d'une création ou d'un renouvellement de licence uniquement lorsque le licencié est mineur.*

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL
1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 94046 CRÉTEIL Cedex | T. +33 (0)1 56 70 72 72 F. +33 (0)1 56 70 73 00 | ffhb@ffhandball.net www.ff-handball.org
Association loi 1901 - N° Siret : 784.544.769.00044 / N° APE : 9319 Z

Conformément à la loi n° 2020-1525 du 7 décembre 2020 publiée au JO le 8 décembre 2020

Questionnaire de santé

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a t'il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es ☐ une fille ☐ un garçon Ton âge : ans

Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été opéré(e) ?		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé(e) sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé(e) à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?		
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)		
Tu te sens très fatigué(e) ?		
Tu as du mal à t'endormir ou te réveilles souvent dans la nuit ?		
Tu sens que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		
Tu te sens triste ou inquiet ?		
Pleures-tu plus souvent ?		
Tu ressens une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		
Aujourd'hui		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		
Question à faire remplir par tes parents		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il mort subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Êtes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? *(Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)*		

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL
1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 94046 CRÉTEIL Cedex | T. +33 (0)1 56 70 72 72 F. +33 (0)1 56 70 73 00 | ffhb@ffhandball.net www.ff-handball.org
Association loi 1901 - N° Siret : 784.544.769.00044 / N° APE : 9319 Z

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné, parent ou représentant légal du mineur ou majeur protégé, autorise l'adhésion de mon enfant à la FFHandball pour les pratiques sollicitées et dans le respect des règlements fédéraux.

En outre, si cela était nécessaire, j'autorise le transfert de mon enfant à l'hôpital par un service d'urgence (pompiers, SAMU) pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie.

Dans le cas où mon enfant sollicite une licence « pratiquant », notamment en compétitions :
Conformément aux dispositions de l'article R232-52 du Code du sport,

j'autorise ☐ je n'autorise pas ☐

tout préleveur, agréé par l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) ou missionné par la Fédération internationale (IHF) ou la Fédération européenne de handball (EHF), dûment mandaté à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur ledit enfant mineur ou le majeur protégé.

dans ce cas :
Je reconnais avoir pris connaissance que l'absence d'autorisation parentale pour le mode de prélèvement susvisé est constitutif d'un refus de soumettre mon enfant à ce contrôle antidopage et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires (au minimum 2 ans de suspension ferme pour la 1re infraction)

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'adhésion à la FFHandball et les accepte.

Nom et prénom du mineur ou majeur protégé :

Nom et prénom du représentant légal :

Nom du club :

Date *(jj/mm/aaaa)* :

Fait à : *Signature :*

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL
1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 94046 CRÉTEIL Cedex | T. +33 (0)1 56 70 72 72 F. +33 (0)1 56 70 73 00 | ffhb@ffhandball.net www.ffhandball.fr
Association loi 1901 - N° Siret : 784.544.769.00044 / N° APE : 9319 Z

A T T E S T A T I O N S U R L ' H O N N E U R

Probité – Honorabilité des encadrants

(Licencié FFHandball)

Dans le cadre de l'engagement fédéral visant à renforcer son dispositif de prévention des déviances, notamment sexuelles et de protection de l'intégrité des pratiquants,

Je soussigné(e) *[Nom de naissance et Prénom]*

né(e) le

certifie

– ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale ou d'une mesure de police administrative qui contreviendrait à l'exercice d'une activité sociale d'encadrement au sein de la Fédération française de handball (club, comité, ligue, fédération) ;

– avoir été informé(e) que les articles L.212-9, L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport prévoient que les activités d'éducateur sportif ou d'exploitant d'un EAPS (dirigeant d'association notamment) sont interdites aux personnes qui ont fait l'objet d'une condamnation pour crime ou certains délits.

Je reconnais avoir été informé(e) par la FFHandball que :

– dans le cadre de ma licence auprès de la FFHandball, la présente attestation est un préalable obligatoire et nécessaire pour l'obtention de la mention « encadrant »[1] ;

– la mention encadrant attachée à ma licence peut donner lieu à un contrôle auprès du FIJAISV (Fichier juridique automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes) du ministère de la Justice ainsi que du bulletin n° 2 du casier judiciaire. À ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la Fédération aux services de l'État au sens de l'article L.212-9, L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport [2].

Fait le à

Signature *[cliquez sur l'icône ci-dessous pour importer votre signature]*

[1] Une mention « encadrant » peut être accordée, au titre d'une saison sportive, à toute personne titulaire d'une licence « pratiquant », « dirigeant » ou « blanche », valablement qualifiée et en cours de validité. Cette mention est délivrée après production d'une attestation sur l'honneur signée par le licencié demandeur, par laquelle il s'engage à respecter les règles de probité et d'incapacités fixées par l'article L. 212-9 du code du sport.

[2] Autorisés par le code de procédure pénale à consulter le bulletin N° 2 du casier judiciaire et le FIJAIS, les services de l'État sont en mesure de vérifier l'honorabilité des éducateurs sportifs bénévoles ou des exploitants d'établissement.